



Tableau des échéanciers

	ACTION	FIQ (catégorie 1)	SCFP (catégorie 2 et 3)	APTS (catégorie 4)
1	Période normale de vacances d'été*	31-05-2026 au 10-10-2026 (19 semaines)	10-05-2026 au 10-10-2026 (22 semaines)	10-05-2026 au 10-10-2026 (22 semaines)
2	Établissement des quotas	Au plus tard le 14-03-2026	Au plus tard le 14-03-2026	Au plus tard le 13-03-2026
3	Date limite pour afficher les calendriers	Au plus tard le 15-03-2026	Au plus tard le 15-03-2026	Avant le 15-03-2026
4	Préférences de l'employé(e) - Choix de vacances	Au plus tard le 30-03-2026	Au plus tard le 30-03-2026	Au plus tard le 30-03-2026
5	Date limite pour afficher les programmes de vacances (choix officiels)	Au plus tard le 15-04-2026	Au plus tard le 15-04-2026	Au plus tard le 15-04-2026

***Attention, des semaines sont disponibles dans le calendrier avant le début de la période normale de vacances afin que les personnes salariées puissent les choisir. Par contre, ces semaines ne doivent pas être incluses pour le calcul des quotas.**

